



L'ASSOCIATION SOCCER-FOOTBALL
COATICOOK-COMPTON
est fière de vous inviter au

TOURNOI PROVINCIAL DES FRONTIÈRES 2012

24e ÉDITION

LES 10, 11 ET 12 AOÛT 2012



**1 000 \$
EN PRIX!**



COATICOOK / COMPTON



INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

PTS TOURNOI

www.tsisports.ca/soccer/tournoi/index.htm

ou remplissez le formulaire ci-joint

ASSOCIATION SOCCER-FOOTBALL COATICOOK-COMPTON

819 849-9333 soccercoaticook@bellnet.ca www.asfcc.ca

HONORÉ PAR SOCCER ESTRIE
CLUB DE L'ANNÉE 2011

INVITATION AUX ORGANISATIONS ET AUX ENTRAÎNEURS DE SOCCER



L'Association du soccer-football de Coaticook-Compton est fière de vous inviter à participer à sa 24e édition du Tournoi Provincial des Frontières se tenant les 10, 11 et 12 août 2012.

CATÉGORIE : TOURNOI COMPÉTITIF

FÉMININ	MASCULIN
U-09 Féminin/2003	U-09 Masculin/2003
U-10 Féminin/2002 et 2003	U-10 Masculin/2002 et 2003
U-11 Féminin/2001 (soccer à 9)	U-11 Masculin/2001 (soccer à 9)
U-12 Féminin/2000 et 2001	U-12 Masculin/2000 et 2001

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le tournoi est sanctionné par la Fédération. Tous les joueurs, les joueuses et les entraîneurs doivent être affiliés à la Fédération.

Le passeport ou la liste d'équipe autorisée par votre association régionale est obligatoire, pour la catégorie U-09 et U10. Le passeport est obligatoire, pour la catégorie U-11 et U12.

Un maximum de quinze (15) joueurs ou joueuses pour la catégorie U-10, de 18 pour la catégorie U-11 et de (20) pour la catégorie U-12 peut être enregistré pour chaque partie, Classe A et Classe locale.

L'équipement doit être conforme aux exigences de la F.Q.S.F. Le protège-tibia est OBLIGATOIRE.

Tout cas non prévu dans les règlements du TOURNOI PROVINCIAL DES FRONTIÈRES, tombe sous le coup des règlements généraux de la Fédération. Aucun protêt.

Les équipes de niveau A seront regroupées ensemble.

Service de photographe avec prise de photo en action.

Service de restauration à prix modiques offert au site principal



DURÉE DES MATCHS

Un minimum de trois parties est assuré.

Lors des parties préliminaires :

U-09 et U10	2 X 25 minutes (mi-temps 5 minutes)
U-11 (soccer à 9)	2 X 25 minutes (mi-temps 5 minutes)
U-12	2 X 25 minutes (mi-temps 5 minutes)

Prolongation, s'il y a égalité et que la partie nécessite un gagnant :

U-09 et U10	2 X 5 minutes
U-11	2 X 10 minutes
U-12	2 X 10 minutes

Si l'égalité persiste, il y aura des tirs de pénalités selon la procédure de la FIFA.

HÉBERGEMENT

Sur demande, possibilité d'hébergement avec dortoir moyennant un coût.

Vous pouvez aussi visiter www.tourismecoaticook.qc.ca/

COÛT D'INSCRIPTION ET DÉPÔT

U-9 et U-10 : 300,00 \$

U-11 et U-12 : 345,00 \$

Un montant de 50,00 \$ (chèque) est requis comme dépôt et sera remis après la compétition.

Libeller les chèques à l'ordre de : Association de soccer-football Coaticook-Compton inc.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION Le 13 JUILLET 2012

COORDONNÉES & PERSONNES RESSOURCES

Diane Hébert, adjointe administrative

Association soccer-football Coaticook-Compton

Téléphone : 819 849-9333

Télec. : 819 849-9283

soccercoaticook@bellnet.ca

www.asfcc.ca

Adresse de correspondance : C.P. 275
Coaticook, Qc J1A 2T7

Jacques Morin Tél. : 819 804-0560/819 345-0804

Louis Deslauriers Tél. : 819 849-2612/819 571-2231

Dany Arsenault Tél. : 819-849-3555/819 349-8346

FICHE D'INSCRIPTION



COORDONNÉES DE L'ÉQUIPE

NOM DE L'INSTRUCTEUR :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE/CELLULAIRE :

TÉLÉCOPIEUR :

COURRIEL :

CATÉGORIE

U09 FÉMININ LOCAL

U09 MASCULIN LOCAL

U09 FÉMININ A

U09 MASCULIN A

U10 FÉMININ LOCAL

U10 MASCULIN LOCAL

U10 FÉMININ A

U10 MASCULIN A

U12 FÉMININ LOCAL

U12 MASCULIN LOCAL

U11 FÉMININ A

U11 MASCULIN A

U12 FÉMININ A

U12 MASCULIN A

NOM DE L'ÉQUIPE :

COULEUR DE L'ÉQUIPE :

LIGUE ET DIVISION :

CHÈQUES CI-JOINTS :

U-09 et U10 300,00 \$

U-11 et U-12 345,00 \$

BON DE GARANTIE (obligatoire) 50,00 \$

LIBELLER LES CHÈQUES AU NOM DE : L'ASSOCIATION DE SOCCER-FOOTBALL COATICOOK COMPTON INC.

FAIRE PARVENIR LA FICHE D'INSCRIPTION ET LE PAIEMENT À : TOURNOI PROVINCIAL DES FRONTIÈRES
C.P. 275
COATICOOK, QC J1A 2T7

DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION : LE VENDREDI 13 JUILLET 2012

L'inscription sera retenue officiellement, SEULEMENT à la réception du formulaire et des chèques. Aucun remboursement ne sera effectué une fois que l'horaire sera expédié.

SIGNATURE

DATE